Cantine municipale
Plouasne

INFORMATION ALLERGENES

Règlement INCO

	LAIT	GLUTEN	ŒUF	FRUITS A COQUES	ARACHIDE	SULFITES	MOUTARDE	SESAME	SOJA	LUPIN	CELERI	POISSON	CRUSTACES	MOLLUSQUES
Lundi 2 novembre 2026														
Salade betteraves- Féta	X					X								
Poisson sauce armoricaine	X					X						X	X	
Riz														
Pomme														
Pain		X												
Mardi 3 novembre 2026														
Salade d'endives						X								
Rôti de porc														
Gratin de chou-fleur	X	X					(X)	(X)	(X)					
Yaourt nature sucré	X													
Pain		X												
Jeudi 5 novembre 2026														
Salade composée maïs – pop-corn		(X)		(X)		X		(X)	(X)					
Omelette			X											
Pommes de terre au four épicées	(X)	(X)				(X)	(X)	(X)	(X)		(X)			
Clafouti poire maison	X	X	X				(X)	(X)	(X)					
Pain		X												
Vendredi 6 novembre 2026														
Velouté de potimarron	X													
Sauté de volaille Tandoori	X													
Pâtes		X					(X)		(X)					
Fromage blanc – coulis de fruits rouges	X													
Pain		X												

Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)	Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		Œufs et produits à base d'œufs
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.			Soja ou produit à base de soja
Arachide et produits à base d'arachide	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2)		Moutarde ou produit à base de moutarde
Graines de sésame ou produit à base de graines de sésame	Lupin ou produit à base de lupin	Céleri ou produit à base de céleri	Poisson ou produits à base de poisson
Crustacés ou produits à base de crustacés	Mollusques ou produits à base de mollusques		